

Les conclusions de notre revue confirment notre politique officielle: les Caraïbes sont et resteront une région de grand intérêt pour le Canada. Allant d'ailleurs au-delà de la simple évaluation, le Cabinet a approuvé un plan d'action pour une approche politique régionale aux termes duquel les Caraïbes du Commonwealth occuperont une place prioritaire. Ce plan d'action comporte deux nouveaux aspects: c'est en effet la première fois que le Canada formule une politique globale pour les Caraïbes du Commonwealth; deuxièmement, nous avons accordé la priorité aux Caraïbes du Commonwealth.

Au niveau du Cabinet, nous avons conclu que le Canada devrait intensifier et approfondir ses relations économiques et politiques avec les Etats de la région. Le Cabinet m'a en outre chargé de vous annoncer notre position et de demander vos vues personnelles et collectives sur la nature, la portée et la forme exactes du rôle que le Canada pourrait le plus utilement jouer et ce, avant que l'annonce en soit faite au Canada. Nous voulons ainsi aider vos Etats à faire face aux problèmes que le changement rapide et les difficultés économiques posent à votre région. Vous savez comment cela peut être réalisé au mieux et de quelle façon nous pouvons participer au processus. L'approche régionale que le gouvernement canadien est disposé à appliquer tourne principalement autour de la coopération économique, tant bilatérale que multilatérale, mais prévoit également un renforcement des liens politiques et sociaux.

Notre cadre pour la mise en oeuvre de programmes spécifiques s'établit comme suit:

- Le gouvernement canadien a récemment pris la décision de faire passer son aide globale au développement de 0,43 à 0,5% du PNB d'ici 1985-1986. Il accordera une priorité toute particulière aux Caraïbes du Commonwealth.
- Nous assurerons un accroissement annuel rapide qui entraînera un accroissement constant de la valeur réelle de notre aide au cours des cinq prochaines années. Je nourris personnellement l'espoir que ces décaissements globaux doubleront en très peu de temps, et peut-être d'ici trois ou quatre ans. Cela dépendra surtout de la capacité d'absorption et, notamment, des ressources que les gouvernements de la région peuvent et veulent affecter aux projets et programmes de développement. Je suis en mesure de confirmer aujourd'hui que cette partie de notre programme d'aide publique au développement sur laquelle nous avons le plus de prise, soit le programme bilatéral, passera de son niveau actuel de quelque 30 millions de dollars à au moins 55 millions d'ici le milieu de la décennie.